Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 01 octobre 2009
N° CERTA-2009-AVI-259-001

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité du serveur Samba

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-259

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-259-001
Titre	Vulnérabilité du serveur Samba
Date de la première version	30 juin 2009
Date de la dernière version	01 octobre 2009
Source(s)	Bulletin de sécurité Samba
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Serveur Samba *smbd* 3.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité sur le serveur Samba *smbd* permet à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité.

4 Description

La lecture de données non initialisées par le serveur Samba *smbd* est exploitable par un utilisateur malveillant pour enfreindre la politique de contrôle d'accès.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Samba CVE-2009-1888 :
  http://www.samba.org/samba/security/CVE-2009-1888.html
- Bulletin de sécurité Sun 1-66-267628-1 du 29 septembre 2009 :
  http://sunsolve.sun.com/search/document.do?assetkey=1-66-267628-1
- Référence CVE CVE-2009-1888 :
  http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-1888

Gestion détaillée du document

30 juin 2009 version initiale.
01 octobre 2009 ajout de la référence au bulletin de sécurité Sun.